
SEINE NORD INFOS

Octobre 2017

Synthèse de la réunion de l'intergroupe parlementaire Seine-Nord Europe / Seine-Escaut du mardi 10 octobre 2017

L'association Seine-Nord Europe a réuni une vingtaine de parlementaires, Députés et Sénateurs de tous horizons politiques, le mardi 10 octobre 2017 à la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale à Paris, pour faire le point sur le dossier Seine-Nord Europe. L'occasion de partager les éléments clés des études réalisées (trafics, emplois...), d'écouter le témoignage d'un futur chargeur/investisseur susceptible de faire transiter 2 millions de tonnes sur le canal Seine-Nord Europe et pour les élus présents de débattre du financement du projet. Au sein des deux Chambres, les initiatives parlementaires se poursuivront pour constituer une force parlementaire pro-canal.



De gauche à droite : Yannick CALUZIO, Jean-François DALAISE, Jacques de VILLENEUVE

En ouverture, Jean-François DALAISE, Vice-Président – Secrétaire général de l'association Seine-Nord Europe, a rapidement rappelé les principes de l'action de l'association, créée en 1995 par Jean-Paul DELEVOYE, et aujourd'hui présidée par Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

L'association Seine-Nord Europe réunit des collectivités territoriales, des chambres de commerce et d'industrie, des organismes socioprofessionnels et des personnalités mobilisées pour la réussite de ce grand projet.

Depuis sa création, l'association a activement participé aux processus de concertation liés à l'inscription territoriale du futur canal. Elle a aussi organisé de nombreuses conférences, des événements et des voyages d'études afin de partager différents retours d'expériences fluviaux et de mettre en lumière les réussites territoriales. Elle a également rédigé deux Livres Blancs à la demande de la Préfecture coordinatrice, en 2009 et en 2012, qui constituent « les deux plus importants recueils d'initiatives territoriales en lien avec Seine-Nord Europe ».

Deux nouveaux dispositifs créés en 2016 et animés par l'association Seine-Nord Europe

Un club des Villes et EPCI est destiné à accompagner les collectivités dans leur appropriation du futur canal Seine-Nord Europe, à présenter des retours d'expérience à valeurs ajoutées et à partager une expertise de la logistique fluviale et de l'aménagement portuaire.

Un intergroupe parlementaire a vocation, de manière apolitique, à réunir les parlementaires intéressés par Seine-Nord Europe et par l'avenir du transport fluvial en France, pour partager les enjeux et l'actualité de ce grand projet. Il s'agit de constituer une task-force parlementaire qui fera preuve de vigilance et de proactivité quant au bon avancement législatif de ce projet.

Organisée suite aux cycles électoraux de 2017, la première réunion de l'année de cet intergroupe se situe, pour Jean-François DALAISE, « dans la perspective des prochains débats législatifs qui devront notamment fixer les priorités nationales en matière de politique de transport et d'infrastructures, mais également de trouver de nouvelles recettes permettant de répondre aux besoins en équipements de notre pays. »

Les principaux enseignements des études réalisées pour la mission de reconfiguration

Yannick CALUZIO, ingénieur principal Mobilité, Planification et Economie des Transports – SETEC International, a présenté dans un premier temps les points clés des études réalisées dans le cadre de la mission de reconfiguration du projet confiée à l'ancien Député Rémi PAUVROS.

En termes de trafics, alors que 3 millions de tonnes ont transité sur le canal du Nord en 2016, l'ordre de grandeur des trafics attendus sur le canal Seine-Nord Europe est de 15 millions de tonnes en 2030 et de 25 millions de tonnes en 2060. A noter que les trafics estimés varient selon la section considérée et le scénario macroéconomique, d'infrastructure et de péage étudié. Parmi les principales filières concernées à l'horizon 2030, le BTP arrive en tête (env. 35%), suivi des céréales (env. 25%) puis des conteneurs (env. 15%). Suivent ensuite les filières de la métallurgie, des engrais et de la chimie...

En ce qui concerne la performance des ports français concernés, les études réalisées soulignent une augmentation de la compétitivité du mode fluvial par la liaison du bassin de la Seine et de celui des Hauts-de-France. Les ports maritimes verront leur compétitivité améliorée par l'augmentation des parts modales du mode fluvial. L'hinterland des ports sera étendu par l'accès à un réseau élargi à grand gabarit et enrichi de plateformes multimodales.

En termes d'emplois, SETEC International a estimé les créations de la phase chantier à 10.000 - 13.000 emplois par an, dont 50 % environ d'emplois directs. 10 ans après la mise en service du canal, ce sont 5.000 à 6.000 emplois directs qui devraient être créés (sur les plateformes logistiques, dans la batellerie, dans le tourisme fluvial ou pour l'exploitation du linéaire), soit au total 10.000 à 15.000 emplois en y ajoutant les emplois indirects et induits.

Le témoignage d'EuroSeine sur le projet de plateforme de Languevoisin

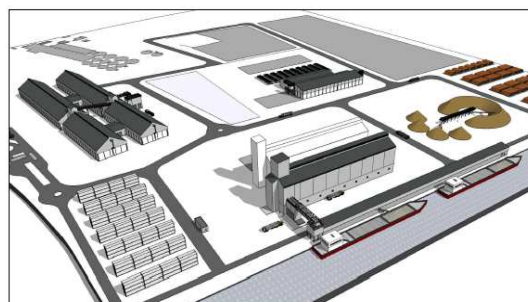
Président d'EuroSeine - Union de coopératives agricoles pour un pôle européen de logistique fluviale -, Jacques de VILLENEUVE a tout d'abord présenté le groupe Noriap -acteur pilote de ce groupement- puis le paysage économique des acteurs de la collecte et de l'approvisionnement en céréales dans les Hauts-de-France.

En termes de logistique, les flux de ces productions végétales sont dirigés vers l'Île-de-France, vers les ports normands et vers le Benelux. Les modes d'expédition sont en majorité le transport par la route (50 %), le fer (40 %) et le fluvial (10 %). Rouen est le port maritime d'export des céréales, mais Dunkerque a également gagné quelques parts de marché notamment vers l'Égypte.

En matière d'export, Jacques de VILLENEUVE a insisté sur le fait que l'enjeu du canal Seine-Nord Europe, pour le commerce de céréales, est de récupérer l'équivalent de 4 à 5 \$ /t pour améliorer la compétitivité des producteurs français. En un mot, « le prix à l'export est le driver du marché français. » Pour illustrer son discours, il a détaillé

les propositions faites par l'ensemble des producteurs de blé européens et méditerranéens en réponse à un appel d'offre égyptien, pour souligner la concurrence qui sévit dans ce secteur. « Par rapport à nos concurrents de la Mer Noire, nous avons déjà un coût de fret maritime plus élevé. Il est donc essentiel de pouvoir abaisser nos coûts d'acheminement intérieur jusqu'aux ports d'exportation » a-t-il conclu.

EuroSeine réunit 7 coopératives agricoles régionales, qui représentent environ 15 % de la collecte France, et 2 acteurs partenaires : Senalia, leader européen du chargement portuaire de céréales à Rouen, et InVivo, union nationale des coopératives françaises.



Une esquisse du projet de plateforme mutualisée de Languevoisin porté par EuroSeine

Le projet d'EuroSeine est de créer une large plateforme portuaire mutualisée sur le site de Languevoisin. Dédiée au chargement fluvial et fer de céréales à destination principalement de Rouen, mais aussi de Dunkerque et du Nord de l'Europe, cette plate-forme pourrait également servir de zone de déchargement et de stockage de céréales et d'engrais pour les industriels locaux, et proposer de nombreuses activités complémentaires : pulpes de betteraves, luzerne, sucre, biomasse, granulats... Cette plateforme serait jumelée avec de Nesle, portée par la Communauté de communes, plutôt orientée produits industriels et conteneurs. La présence de nombreuses industries agroalimentaires autour du site de Languevoisin offre de réelles opportunités de mutualisation. « Il s'agira de proposer un très large éventail de possibilités aux chargeurs, tout en ayant des liaisons ferroviaires et routières avec Amiens et Saint-Quentin, villes distantes de 40 km. » A terme, cette plate-forme vise une activité proche des 2 millions de tonnes, pour un investissement de l'ordre de 80 millions €.

Pour conclure, Jacques de VILLENEUVE a de nouveau souligné l'intérêt significatif des économies sur les coûts de transport et de logistique générées par la réalisation du canal, permettant ainsi aux producteurs français de reconquérir des parts de marché et par là, autre atout du projet, de contribuer positivement à la balance commerciale du pays. Il a également mis

en avant l'intérêt de réduire l'empreinte carbone des chargeurs concernés au travers du report modal vers un transport fluvial à grand gabarit.

L'actualité de la Société de projet

Membre du Directoire de la Société du canal Seine-Nord Europe, Jérôme DEZOBRY a rappelé que cet établissement était désormais présidé par Xavier BERTRAND, Président de la région Hauts-de-France, depuis le Conseil de surveillance du 3 octobre 2017.

Le projet a été découpé en 4 lots géographiques. Concernant le lot sud, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé et les études de détail ont été lancées. Jérôme DEZOBRY a ainsi montré quelques images de ponts, tels qu'ils ont été calculés et qu'ils seront réalisés. La Société du canal Seine-Nord Europe est également engagée dans la démarche Grand Chantier qui rassemble cinq thématiques, pilotées par un partenaire à travers des dispositifs dédiés : emploi, formation, insertion, développement économique et développement territorial.

En matière d'emploi, un guide des métiers sera disponible, dès la fin octobre, sur le site web de la Société (www.canal-seine-nord-europe.fr) pour détailler les métiers qui seront nécessaires à la réalisation du canal. Il est également prévu de créer un observatoire des emplois du chantier.

Une clôture en forme de débat libre entre les parlementaires présents

Première Vice-Présidente du Conseil régional des Hauts-de-France « pour quelques jours encore », Valérie LÉTARD, Sénatrice du Nord, a été invitée à faire le point sur les dernières propositions faites à l'Etat par les collectivités impliquées dans le financement de Seine-Nord Europe. Après avoir

rappelé la pause sur les projets d'infrastructure souhaitée par le Gouvernement, elle a souligné les efforts financiers consentis par Xavier BERTRAND, Président de la région des Hauts-de-France, au nom des collectivités concernées pour parvenir à un compromis et poursuivre la mise en chantier du canal.

Un débat s'est engagé entre les élus présents sur l'assiette d'une future taxe garantissant les financements du canal, et l'éventuelle remise en cause de solidarité nationale ou de continuité républicaine en matière de financement. Néanmoins, un vrai consensus a été affiché sur l'intérêt de ce projet et sur les dynamiques économiques qui en découleraient au sein des territoires.

Stéphane DEMILLY, Député de la Somme, et Jérôme BIGNON, Sénateur de la Somme, ont rappelé la nécessité de préserver cette unité pour faire aboutir le projet. Ils mobiliseront les parlementaires intéressés au sein de leur Chambre respective. Des invitations ont également été lancées en direction des principaux Ministres concernés pour des auditions spécifiques sur le dossier Seine-Nord Europe.

En conclusion, Jean-François DALAISE a remercié les parlementaires présents pour leur participation. Il a également remercié le Président Xavier BERTRAND pour le rôle central et décisif qu'il a joué dans le compromis qui s'esquisse entre l'Etat et les collectivités quels que soient les incertitudes et les risques qui pèsent encore sur le projet et que le débat de ce jour a permis de pointer.

Pour sa part, l'association Seine-Nord Europe a vu son rôle et son action confortés par le lien qu'elle incarne entre les acteurs politiques nationaux, les acteurs territoriaux et les acteurs économiques, unanimement mobilisés autour du seul objectif de réaliser au plus vite ce grand projet européen.

